

SAINT MANVIEU NORREY

Calvados
Rue des Mésanges

"Les Jardins de la Mue 3"

Opération d'aménagement réalisée par : BP3

PLAN DE COMMERCIALISATION Lot n°307



CABINET LANDRY

Conseils, Etudes, Réalisations Techniques en Aménagement Urbain
SCP de GEOMETRES - EXPERTS www.cabinet-landry.fr CAPITAL: 200 000 Euros
12 rue du Général Leclerc accueil@cabinet-landry.fr OGE 99002 - NAF 7112A
14 550 BLAINVILLE SUR ORNE (CAEN) Tél : 02 - 31 - 95 - 10 - 00 RCS CAEN 422 421 123

Echelle: 1/250 Réf: 21/048_06 Créé le:04/09/2025-AR Mod. le:

Localisation du lot
(Sans échelle)

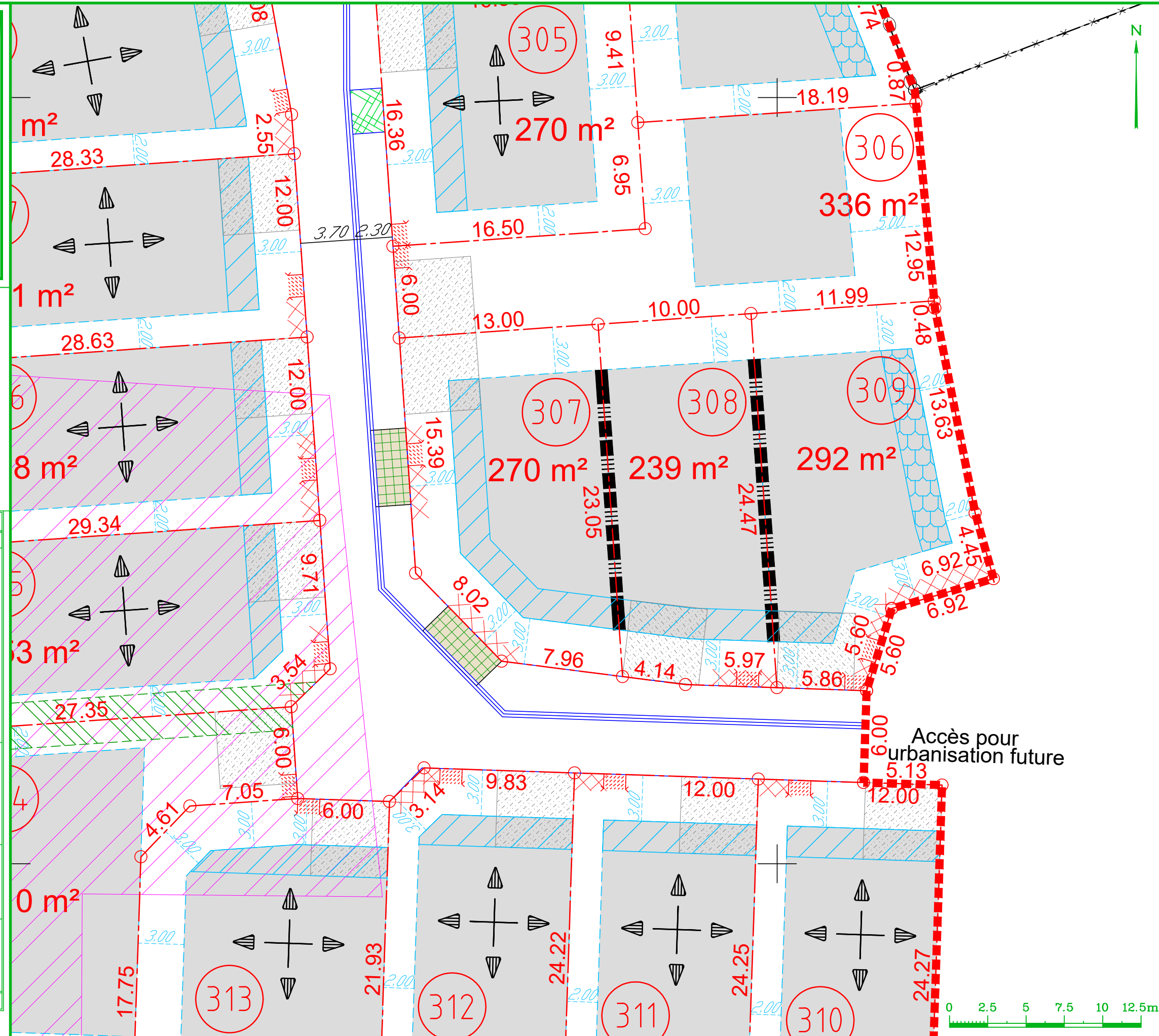


LEGENDE

		Périmètre du lotissement
Implantation		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés, sous réserve des règles définies au P.L.U et au présent règlement de lotissement.
		Zone ayant fait l'objet de démolitions
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés en retrait de l'alignement avec condition d'accès.
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés jusqu'en limite séparative avec condition de hauteur.
		Zone constructible dans laquelle les bâtiments pourront être implantés avec condition de hauteur et d'ouverture sur façade.
Accès et Stationnement		Recul minimal par rapport aux limites séparatives et par rapport aux alignements des voies et espaces libres.
		Orientation obligatoire du faitage principal
		Obligation d'implanter en limite séparative
Plantations et espaces libres		Zone d'accès interdit pour les véhicules
		Localisation indicative des talus
		Zone préférentielle pour l'accès des véhicules et le stationnement privatif non clos
Réseaux		Emplacement prévisionnel de place de stationnement public
		Localisation théorique des zones de plantations, des haies et des arbres
Réseaux		Localisation théorique du mobilier urbain (banc, stationnement vélo, hôtel à insecte, nichoir...)
		Localisation théorique des branchements aux réseaux, Accès interdit à ce niveau
		Localisation du point de regroupement pour collecte des ordures ménagères
		Localisation du point de collecte du verre

SE REPORTER AU REGLEMENT DU LOTISSEMENT

Avertissement: Les cotes et les superficies sont indiquées sous réserve du contrôle après bornage des lots (se reporter au certificat de bornage)



Accès pour urbanisation future

Extrait du plan de commercialisation se reporter au plan d'ensemble.
Se reporter aux documents approuvés opposable du dossier de permis d'aménager

Système de coordonnées RGF 93 CC49 zone 8 approximatif obtenu par rattachement GPS avec Nord Lambert indicatif.